

Prévention des risques chez Orange, rêve ou réalité ?

Selon l'ANACT, une démarche de prévention cohérente s'appuie sur trois niveaux de prévention et cherche à réduire la proportion d'actions curatives (prévention secondaire et tertiaire) au profit d'actions réellement préventives (prévention primaire)

C'est donc la prévention primaire qui devrait être priorisée dans les plans d'actions de l'entreprise.

(suite dans DOCUMENTS)

Prévention des risques chez Orange

Documents

[Prévention des risques chez Orange 1](#)

[Prévention des risques chez Orange 2](#)